CONTRE LES FRANCHISES MÉDICALES, POUR L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS MOBILISONS-NOUS LE 13 OCTOBRE !

Nicolas Sarkozy a annoncé la création de franchises médicales au prétexte de financer les plans « cancer » et « Alzheimer » ainsi que les soins palliatifs.

Plus ça va, plus on fait payer les malades

D'abord présentées pour combler le déficit de la Sécu, aujourd'hui proposées pour traiter des maladies graves, aujourd'hui, proposées pour financer le plan Alzheimer, les franchises se rajouteraient à ce que les assurés sociaux doivent déjà payer. De lois en décrets, sous des prétextes variables – responsabilisation, trou de la sécu… – les assurés sociaux doivent payer toujours plus pour se soigner. 1967 déjà : le ticket modérateur – partie non remboursée par la sécurité sociale – devait diminuer la surconsommation médicale. Depuis, du forfait hospitalier au forfait par consultation en passant par les dépassements, ce qui reste à payer pour se soigner est de 240 euros en moyenne par personne et par an. Et pour 900 000 personnes cela atteint même 1 000 euros ! Pour beaucoup, c'est impossible. De plus, les franchises pourraient remettre en cause la prise en charge à 100 % dont bénéficient les personnes atteintes de pathologies graves.

Avec les franchises, les malades paient pour les malades

Les gens qui n'ont pas les moyens renonceront à certains soins comme c'est déjà le cas pour les lunettes et pour les dents. Nous refusons l'instauration de telles franchises, socialement injustes, économiquement inefficaces et dangereuses pour la santé publique.
Pour ceux qui ont une mutuelle, le ticket modérateur et le forfait hospitalier peuvent, dans certaines limites, être pris en charge. Mais les franchises ne le seront pas. La franchise au début c'est 50 euros, mais après… On voit ce qui se passe : le forfait de 1 € par consultation qui – promis juré – ne devait pas augmenter et était plafonné à 1 € par jour quel que soit le nombre d'actes peut aller depuis le 1er août jusqu'à 4 € par jour. Les dépassements d'honoraires, ces franchises occultes, devaient rester « raisonnables », mais aujourd'hui peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros pour une opération. Peu à peu les dépenses non remboursées augmentent.

Les franchises, c'est la fin de la solidarité et la remise en cause des principes fondateurs de la Sécu

Parce que – riches ou pauvres, jeunes ou vieux… – nous devons tous être égaux dans l'accès aux soins, la France a créé la Sécurité sociale en 1945. Le principe en est simple : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. À l'opposé de ce système solidaire, celui des assurances : selon le niveau – et donc le prix – du contrat, la couverture varie. Ainsi, se développe une médecine à plusieurs vitesses.

Le financement solidaire, condition indispensable pour améliorer notre système de santé

Il faut d'abord améliorer la prévention des maladies. Transformer les conditions de vie, de travail, d'environnement, d'alimentation… autant de pistes pour réduire la venue des maladies, comme le cancer, le diabète, et peut-être même l'Alzheimer. Notre pays n'a jamais été aussi riche. Il faut donc exiger un débat sur la part des richesses dévolue à la santé. C'est un choix de société. Alors, il faut choisir. Soit, comme l'a fait Nicolas Sarkozy, multiplier les cadeaux fiscaux (13 milliards d'euros) aux plus favorisés et les exonérations de cotisations pour les employeurs soit partager les richesses pour maintenir une Sécu fondée sur la solidarité. Là est le coeur du débat.

PAS DE LOI SUR LES FRANCHISES
SUPPRESSION DE TOUTES LES FRANCHISES
LE 13 OCTOBRE, DANS TOUTE LA FRANCE, NOUS EN DISCUTERONS.
NOUS SOMMES TOUS PROPRIÉTAIRES DE LA SÉCU.
ALORS, PENSONS SON AVENIR ENSEMBLE !

Act up ; Aides ; Alter Ekolo ; Association des Médecins Urgentistes de France (AMUF) ; Appel contre la Franchise ; Association Nationale des Médecins Référents (AMedRef) ; ATTAC France ; CADAC ; Collectif « La Santé n'est pas une marchandise » ; CGT de l'administration centrale des Affaires sociales ; CNDF ; Confédération paysanne ; Convergence Citoyenne ; Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services publics ; Collectif des Médecins Généralistes pour l'Accès aux Soins (CoMéGas) ; Coordination des Collectifs unitaires anti-libéraux ; Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité ; Fondation Copernic ; FSU ; LCR ; Les Alternatifs ; Les Verts ; LMDE ; Mars-Gauche républicaine ; MRC ; ONSIL ; Parti Socialiste ; PCF ; Résistance sociale ; Syndicat de la Médecine Générale (SMG) ; SNES-FSU ; SNUipp-FSU ; Syndicat national des Infirmier(e)s conseiller(e)s de Santé-FSU (SNICS-FSU) ; Sud Education ; Union des Familles laïques (UFAL) ; Union Nationale Alternative Mutualiste (UNAM) ; UNEF ; Union Syndicale Solidaires ; Union Fédérale Sud Protection Sociale ; Union fédérale Sud Santé Sociaux ; Union Nationale des Groupements Mutualistes Solidaires (UNGMS) ; Union Nationale des Retraités et des personnes âgées (UNRPA) ; Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)

ne pas jeter sur la voie publique

Contre
les franchises médicales

Pour
l'accès aux soins
pour toutes et tous

manifestation unitaire samedi 13 octobre

Place Raoul Dautry

14 heures

Métro Montparnasse

Le Collectif national contre les franchises se rassemblera
à l'angle de la place Raoul Dautry et de l'avenue du Maine.